

DECRET N° 2015-556 DU 06 NOVEMBRE 2015

portant approbation du Document actualisé de la
Politique de Développement de la Microfinance.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°2012-14 du 21 mars 2012 portant réglementation des Systèmes Financiers Décentralisés ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2013-136 du 20 mars 2013 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes ;
- Vu** le décret n°2012-410 du 06 novembre 2012 portant modalités d'application de la loi n°2012-14 du 21 mars 2012 portant réglementation des Systèmes Financiers Décentralisés ;
- Vu** l'arrêté n°465/MF/DC/MICROFIN du 07 juin 1999 portant modalités de conclusion de convention avec les structures ou organisations d'épargne et de crédit non constituées sous forme mutualiste ou coopérative ;
- Sur** proposition du Ministre Chargé de la Microfinance ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 septembre 2015,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Est approuvé le Document actualisé de Politique de Développement de la Microfinance, tel qu'il figure en annexe à ce décret.

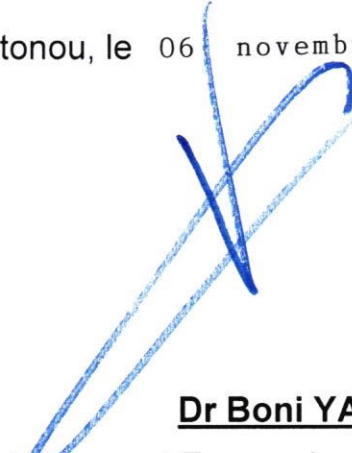
Article 2 : Toute activité de Microfinance en République du Bénin doit s'inscrire dans le cadre du présent Document actualisé de Politique de Développement de la Microfinance, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.



Article 3 : Le Ministère Chargé de la Microfinance, est chargé de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

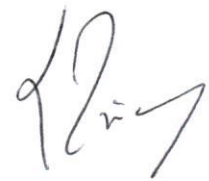
Fait à Cotonou, le 06 novembre 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



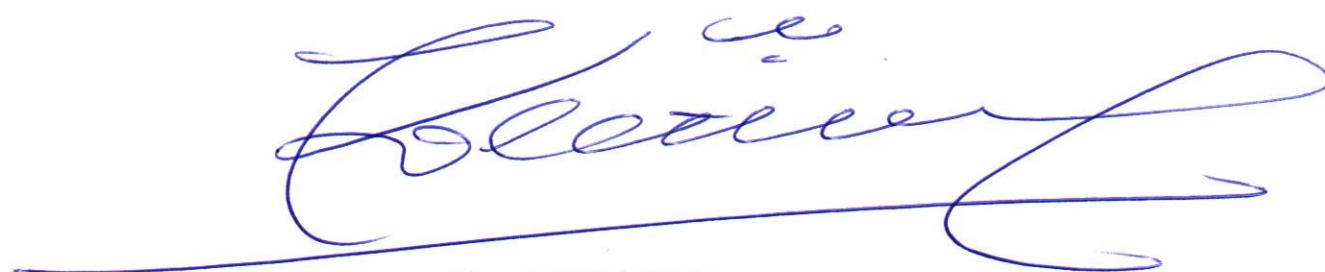
Dr Boni YAYI.-

Le Premier Ministre Chargé du Développement Economique,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la
Promotion de la Bonne Gouvernance,



Lionel ZINSOU

Le Ministre d'Etat Chargé de l'Economie, des Finances
et des Programmes de Dénationalisation,



Komi KOUTCHE

Le Ministre Chargé de la Microfinance



Naomie AZARIA HOUNHOUI

Ampliations : PR : 6 SGG : 4 AN : 4 CS : 2 CC : 2 CES : 2 HAAC : 2 HCJ : 2 PM/DEEPPPBG : 2 MEEFPD : 2 MCM : 2
AUTRES MINISTERS : 25 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI : 5 BN-DAN-DLC : 3 GCONB-DGCST-INSAB-BAG : 2
BCP-CSM-IGAA : 3 UAC-ENAM-FADESP : 3 UP-FDSP : 2 JORB : 1.



et